

# Rapport d'activités 2025



## **COMITÉ POUR LES RELATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE (CNAJEP)**

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de **70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire**, qui rassemblent près **100 000** associations locales, mobilisent plus de **500 000** jeunes engagés dans des projets et concernent plus de **10 millions** de personnes (enfants, jeunes, adultes).

Le Cnajep constitue un **observatoire et un laboratoire d'idées** sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes. Le Cnajep se situe ainsi comme une **force de proposition et d'interpellation** sur la jeunesse et l'éducation populaire, et est inscrit dans des dynamiques de co-construction des politiques publiques.

En plus de sa structuration nationale, le Cnajep participe également à l'**animation territoriale** à travers un réseau de comités régionaux (les CRAJEP) implantés sur l'ensemble du territoire. Membre fondateur du Forum européen de la Jeunesse, le Cnajep, en tant que **Conseil national de Jeunesse**, est également particulièrement impliqué sur les questions de citoyenneté et de politiques de jeunesse au niveau européen.

### **Nos missions**

Le Cnajep agit pour la représentation, l'organisation, la défense et le soutien des intérêts communs en matière de relations nationales et internationales.

Ceci étant organisé en **trois missions** :

- Être un observatoire des pratiques et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire, et les politiques publiques afférentes.
- Représenter et porter la voix des associations de jeunesse et d'éducation populaire.
- Valoriser et promouvoir l'actualité, la modernité et l'utilité de l'éducation populaire

[Lire la Motion d'orientation du Cnajep 2022 - 2027](#)

# SOMMAIRE

01

Édito

P4

02

Un collectif en mouvement

P5

Organisation du Cnajep

p6

Espaces de travail

p7

Vie statutaire

p10

Actions structurantes

p13

Outils du réseau

p16

03

Quatre orientations

P19

Pour une société qui relève les défis des transitions

p20

Pour une société coconstruite avec l'éducation populaire

p23

Pour une société plus démocratique construite par et pour toutes et tous

p30

Pour une société plus égalitaire qui lutte contre toute forme de déterminisme

p38

04

Lutter contre les idées des extrêmes droite

P42

*Annexe 1 : Porter la parole des associations de jeunesse et d'éducation populaire*

*Annexe 2 : Associations membres en 2025*

# Édito

## **2025 : un Cnajep qui résiste et qui se mobilise !**

Cette année, le Cnajep et ses membres se sont particulièrement impliqués pour continuer à donner forme à l'ambition de **travail législatif pour renforcer l'éducation populaire** initié lors des Rencontres nationales de l'éducation populaire de 2024. Le Cnajep a pu une fois de plus démontrer sa capacité à faire collectif lors d'un événement qui a fait salle comble à l'Assemblée nationale.

En 2025, les **enjeux démocratiques** nous ont toujours plus mobilisés avec l'élaboration et la publication de notre plaidoyer pour les élections municipales « **Construire l'adelphité, éduquer, résister** ». On peut noter également une **forte mobilisation** du Cnajep dans un contexte de coupes budgétaires et de fragilisation du secteur d'une ampleur inédite. Auditions, interpellations, campagnes de communication et même mobilisation dans la rue, le Cnajep et ses membres étaient sur tous les fronts !

Dans ce contexte, le Cnajep a continué de **permettre aux associations de se renforcer face à ce contexte d'une démocratie fragilisée** avec le chantier de « Lutte contre les idées des extrêmes droites » à travers son parcours de **formation** et la production d'**outils**. Une dynamique pour mieux comprendre, analyser les ressorts de la prolifération des idées des extrêmes droites, afin de mieux agir au niveau de nos organisations. Un sujet qui a pris de plus en plus d'ampleur au sein du Cnajep et de ses membres.

Fin 2025, le Cnajep organisait une Agorajep « **En route vers les municipales** » pour partager les résultats de la Convention citoyenne pour les temps de l'enfant, la mobilisation dans le cadre de la dynamique 1001 territoires pour la fraternité et une étude sur les communes et la parole des jeunes. Ce temps a permis aux acteurs du Cnajep et ses partenaires de nourrir le plaidoyer du Cnajep et de se projeter vers l'échéance des municipales de 2026.

Une année 2025 pendant laquelle le Cnajep a renforcé son **action pour une société plus démocratique, construite par et pour toutes et tous, une société plus égalitaire qui lutte contre toute forme de déterminisme**.

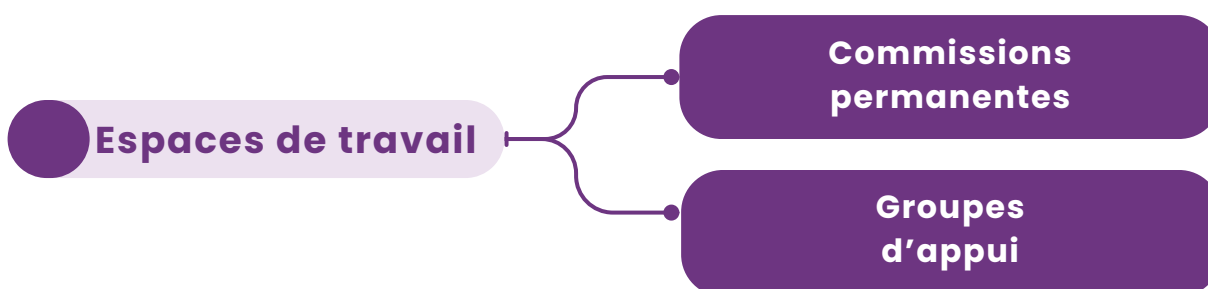
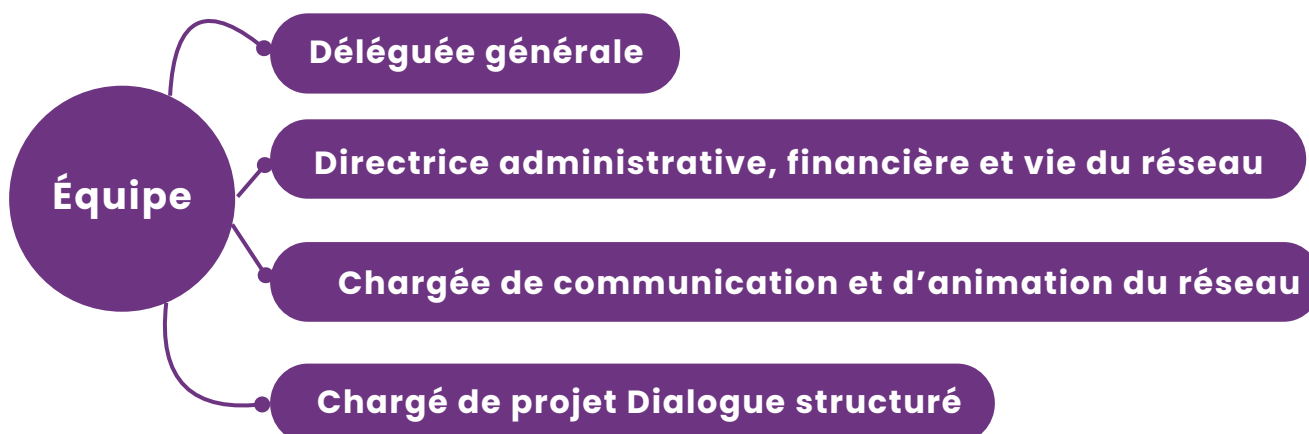
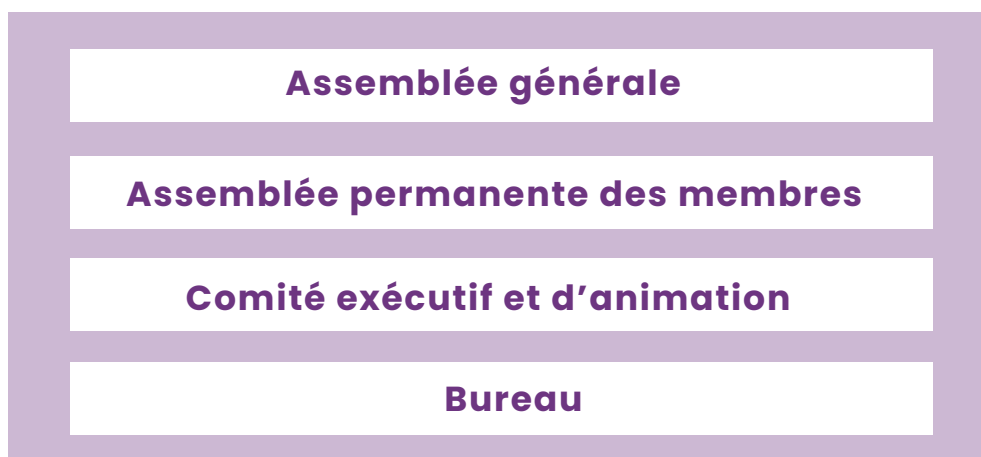
**Sarah Biche, Jean-Baptiste Clerico, Arnaud Tiercelin**  
**Co-président·e·s du Cnajep**

# UN COLLECTIF *EN* *MOUVEMENT*

# ORGANISATION DU CNAJEP EN 2025

---

## Instances



# ESPACES DE TRAVAIL

---

## Commission Animation territoriale

**Ariane JOURDAN / Léonard LY TRI (SGDF)**

*4 réunions*

## Commission Éducation Populaire

**Jean-Baptiste CLERICO (CEMÉA)**

*4 réunions*

### Groupes d'appui

- **Transition écologique**  
*3 réunions*
- **Sciences et esprit critique**  
**Olivier LAS VERGNAS (AFA)**  
*7 réunions*
- **Formation professionnelle qualifiante**  
**Charlotte SIMON (CEMEA)**  
*1 réunion*
- **Agrément JEP**  
**Eric SAPIN (CCSC Volontariats)**  
*1 réunion*

### Représentations

- Association des Déposants aux Archives Jeunesse Éducation Populaire (ADAJEP)
- Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)
- Conseil National de la Transition Écologique (CNTE)
- Commission Professionnelle Consultative des Métiers du Sport et de l'Animation (CPC)
- Réingénierie des diplômes JEP
- United Nations Climate change – mandat COP

# ESPACES DE TRAVAIL

---

## Commission Europe International

**Antoine CHABAL / Laure NICLOT**  
**(Jeunes Européens France)**

*4 réunions*

## Groupes d'appui

- **Franco-allemand**  
**Maxime BOITIEUX (PEC)**

*2 réunions*

## Représentations

- Coordination SUD
- Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI)
- France Volontaires
- Office franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ)
- Office franco-Allemand pour la jeunesse (OFAJ)
- Forum européen de la jeunesse
- Conseil Consultatif sur la Jeunesse du Conseil de l'Europe
- EU Youth Stakeholders of UE
- Commission européenne - Conseil Consultatif de la Jeunesse auprès de la présidente de la Commission européenne
- Le Fonds social européen + (FSE+)

## ESPACES DE TRAVAIL

---

### Commission Politique jeunesse

**Sarah BICHE (FAGE) / Clotilde GARNIER (MRJC) / Romane BESSON (MRJC)**

*3 réunions*

### Représentations

- Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ)
- Comité de pilotage du Programme PIA jeunesse
- Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence

## VIE STATUTAIRE

---

**Ce collectif en mouvement** s'adosse à une vie statutaire démocratique et équilibrée qui demande une **mobilisation importante de ses membres**.

Nous avons maintenu une alternance entre réunions en visioconférence et en présentiel pour les instances ainsi que pour les groupes de travail, afin de permettre la mobilisation la plus large possible.

Par ailleurs, les instances du Cnajep ont décidé de poursuivre le fonctionnement en **co-présidence**.

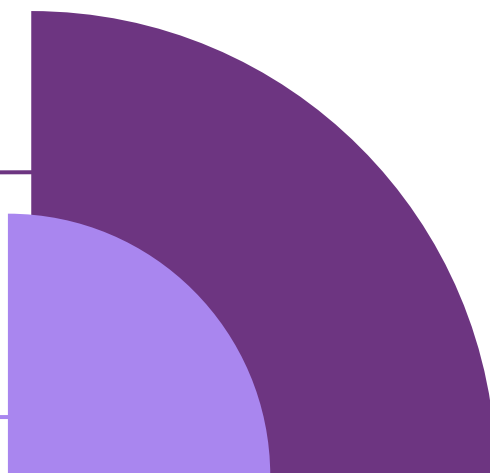
En 2025, elle a été animée par Arnaud Tiercelin, Secrétaire général du Cnajep, Jean-Baptiste Clerico vice-président Education populaire et Thimothée Brun et ensuite Sarah Biche, vice-président.e Politique jeunesse.

**Commissions, groupe de travail, temps collectifs, mandats**

**607** journées bénévoles

**Vie statutaire**

**287** journées bénévoles



# VIE STATUTAIRE

## Assemblée générale / Assemblée permanente des membres

L'ensemble des membres :  
Associations et Crajep  
3 réunions (2 APM et 1 AG)



## Comité Exécutif et d'Animation



24 membres

6 réunions en 2025

## Bureau

		Co-présidence
Arnaud TIERCELIN Secrétaire général LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Jean-Baptiste CLERICO Vice président Éducation populaire CEMEA	Timothée BRUN / Sarah BICHE Vice président-e-s Politique jeunesse FAGE
Antoine CHABAL / Laure NICLOT Vice président-e-s Europe International Jeunes Européens France	Marc GUIDONI Trésorier AFOCAL	Ariane JOURDAN / Léonard LY TRI Vice-président-e-s Animation territoriale SGDF
Claude GASSMANN Secrétaire général adjoint FCSF	Irène PEQUERUL Support Comité de Filière Animation FRANCAS	Romane BESSON Co-animation politique jeunesse MRJC

9 membres

8 réunions en 2025

## VIE STATUTAIRE

---

### Conférence annuelle des Président.es et/ou Délégué.es général.es des associations membres

La Conférence annuelle des Président.es et/ou Délégué.es général.es est un temps privilégié pour construire un Cnajep qui pèse dans les débats, et où les volontés politiques de chaque membre doivent pouvoir s'exprimer.

Au-delà d'un nécessaire temps d'interconnaissance et de débat autour des enjeux politiques de l'année, il s'agit de s'assurer de nos stratégies communes.

Elle s'est réunie en janvier pour échanger sur l'actualité de façon générale : Projet de loi de finances, Comité de Filière Animation, continuité des RNEP et initiative à l'Assemblée nationale Colloque à l'Assemblée nationale le 8 avril, atteinte aux libertés associatives, loi immigration, lutte face à la montée des idées des extrêmes droites.

### Conférence annuelle des Président.es et élu.es de Crajep

La Conférence annuelle des Présidents es de Crajep est un temps privilégié de débat autour des enjeux d'animation des territoires. Elle permet, en outre, d'identifier nos attentes et nos besoins respectifs mais surtout de travailler des projets communs nous permettant de construire une relation politique plus forte.

Elle s'est réunie en février pour échanger sur les enjeux majeurs identifiés en 2025 : interlocutions politiques et inter-associatives, projet de loi de finances, lutte contre les idées des extrêmes droites, 1001 territoires pour la fraternité, continuité des RNEP, atteintes aux libertés associatives.

### En 2025, le Cnajep est composé de :

- **71 organisations membres**
- **16 Crajep**

*Liste disponible en annexe*

# ACTIONS STRUCTURANTES

## Le dialogue UE Jeunesse en France



La 11<sup>e</sup> campagne Provox, coordonnée par le Cnajep avec le soutien de la DJEPVA et de l'agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport, s'inscrit dans le cadre du Dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse.

Cette campagne, articulée à l'**objectif européen pour la jeunesse #1** : « **Connecter l'Union européenne avec les jeunes** », visait à renforcer le lien entre les institutions européennes et les jeunes, en identifiant et en activant les leviers permettant une meilleure appropriation du projet européen.



**Trois sous-objectifs guidaient cette campagne :**

1. **Veiller à renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes à l'Union européenne**, en facilitant l'accès à des expériences concrètes et à une meilleure compréhension de son fonctionnement.
2. **Développer une participation démocratique effective des jeunes**, en favorisant des espaces de dialogue inclusifs, accessibles et suivis d'effets.
3. **Garantir un accès équitable à l'information, aux dispositifs et aux opportunités européennes**, avec une attention particulière aux jeunes ayant moins d'opportunités.



## Les jeunes délégué·e·s de la 11<sup>e</sup> campagne Provox

Deux jeunes délégué·e·s ont été désigné·e·s pour porter la voix des jeunes françaises à l'échelle européenne : Noémi Grette et Justin Robert. Ils se sont pleinement investi·e·s.



# ACTIONS STRUCTURANTES

## Les conférences européennes de la jeunesse

Sur la scène européenne, Noémi et Justin ont pris part aux conférences de la jeunesse qui rythment la campagne.



À Lublin, en Pologne, première rencontre fondatrice autour du lien entre l'Union européenne et les jeunes.

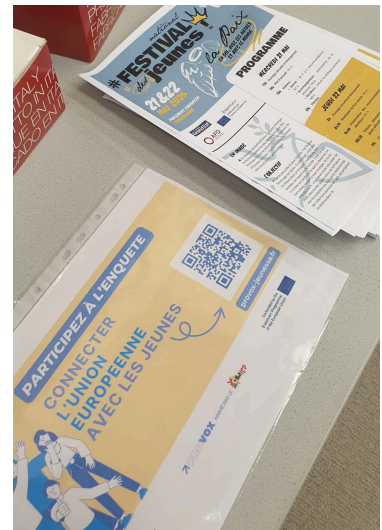


À Copenhague, au Danemark, où les travaux ont notamment porté sur l'avenir des programmes européens à destination des jeunes, en particulier Erasmus+.

## La consultation nationale

En France, la **consultation nationale** a mobilisé plus de 1 000 jeunes, notamment via une enquête en ligne ayant recueilli 1037 réponses, ainsi que 252 jeunes impliqués dans des ateliers de consultation sur l'ensemble du territoire.

Portée par le Groupe National de Travail (GNT), composé de 32 organisations, cette phase s'est appuyée sur des méthodes issues de l'éducation populaire et du dialogue structuré, permettant de favoriser la participation d'une diversité de jeunes, notamment les plus éloignés des espaces de participation.



## ACTIONS STRUCTURANTES

**Ce temps de consultation** a permis d'explorer collectivement des sous-thèmes tels que :

- Le sentiment d'appartenance à l'Union européenne et les freins à son appropriation
- La participation des jeunes à la vie démocratique européenne et la prise en compte de leur parole
- La compréhension du fonctionnement des institutions européennes et l'accès à une information claire
- L'accès aux opportunités européennes, notamment en matière de mobilité
- La capacité des politiques européennes à répondre aux besoins des jeunes.

### Le Festival Provox 2025

Ces sous-thématiques ont été réinvesties dans le **Festival Provox 2025, organisé du 12 au 14 décembre.**

**Ce festival a rassemblé 120 participant·e·s**, dont 100 jeunes et 24 structures d'éducation populaire.

**Les participant·e·s** ont construit ensemble des **propositions** de recommandations européennes à partir des constats de la consultation.



**Les ateliers** ont notamment permis de travailler sur l'accès à l'information, la participation démocratique, les opportunités de mobilité, ainsi que sur la place des jeunes dans les processus de décision.

**Les échanges** ont mis en lumière une attente forte de participation réelle, accompagnée de retours concrets sur les propositions formulées.

**Le GNT** a joué un rôle central dans la mise en œuvre de la campagne. Engagé par une charte d'engagement commune, il s'investit dans la promotion de la campagne, l'animation d'ateliers, la mobilisation des jeunes et le portage politique des recommandations.

# OUTILS DU RÉSEAU

## Site internet

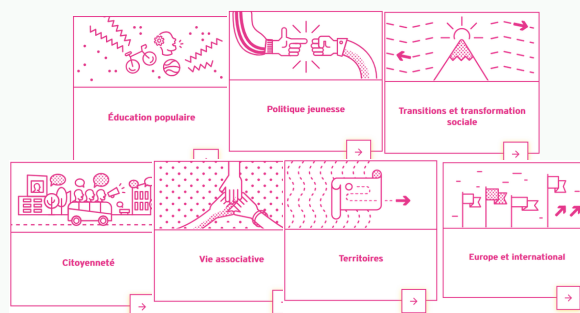
Le **site internet** du Cnajep est le support essentiel pour mieux comprendre ses missions et accéder à diverses ressources, notamment l'annuaire de ses membres.

Des espaces dédiés ont également été mis en place pour centraliser les ressources liées à certains projets spécifiques.



## Ressources

Toutes les productions du Cnajep sont mises sur le site, avec **un outil de recherche** par types de document ou par thématique.



## Espace membre

Cet espace, réservé aux membres du Cnajep, permet d'accéder aux documents des instances et groupes de travail, ainsi que de publier directement des offres de missions ou d'emploi.



## Emploi et missions

Le Cnajep a souhaité relayer les besoins en bénévoles et en salarié-e-s exprimés par ses organisations membres et faire de son site internet un espace de visibilité pour **les offres de missions** émanant des associations engagées dans le champ Jeunesse et Éducation populaire.

# OUTILS DU RÉSEAU

## Livret d'accueil du Cnajep

Dans une volonté de renforcer la lisibilité et l'accessibilité de son fonctionnement, le Cnajep a élaboré **un livret d'accueil** interne à destination de l'ensemble de ses associations membres.

Ce livret a pour vocation de rassembler en un seul document toutes les informations utiles à la compréhension du fonctionnement du Cnajep.



## Lettre interne

Destinée uniquement à **un usage interne**, la **lettre hebdomadaire** du Cnajep regroupe l'ensemble des informations que le réseau doit recevoir.

Ce mailing rassemble les actualités du Cnajep ainsi qu'une revue de presse diffusée chaque semaine.

## Revue de presse

Le Cnajep a pour mission d'assurer une **veille sur un large éventail de thématiques** liées à la jeunesse et à l'éducation populaire.

## Infojep

Chaque mois, le Cnajep vous donne rendez-vous avec l'Infojep, sa **lettre d'information** dédiée aux membres de son réseau et à ses partenaires.

Ce bulletin est un **outil** essentiel pour suivre l'actualité du secteur jeunesse et éducation populaire et vie associative, et pour rester informé des dynamiques portées par le Cnajep et ses membres.

# OUTILS DU RÉSEAU

## Communication et transition numérique

En 2025, la communication du Cnajep a poursuivi **sa dynamique de développement et de visibilité** auprès de ses réseaux et partenaires. À travers une présence renforcée sur **les réseaux sociaux** et une animation régulière de son **site internet**, le Cnajep a consolidé sa capacité à valoriser le réseau.

Le Cnajep a également engagé **une évolution importante de ses outils numériques** en renforçant son recours aux logiciels libres et aux solutions numériques éthiques. **Cette transition** s'est concrétisée par l'utilisation de **l'écosystème Zourit** (services de messagerie, espace collaboratif en ligne, outil de visioconférence).



## Animer le collectif sur les réseaux sociaux

En février 2025, le Cnajep a fait le choix de **quitter le réseau social X** (anciennement Twitter), à la suite des évolutions de gouvernance de la plateforme, marquées notamment par une centralisation accrue et des enjeux de modération.



**Le Cnajep a ainsi rejoint les réseaux sociaux Bluesky et Mastodon**, dont les modèles reposent sur une gouvernance décentralisée et des algorithmes ouverts, en cohérence avec les valeurs portées par le collectif.

## Les chiffres clés de la communication



2047 abonné·e·s



4 476 abonné·e·s

## Les meilleurs posts Facebook et LinkedIn

**Cnajep**  
28 octobre 2025 · 🌐

🔔 Ne fermez pas la porte aux vacances de nos enfants !  
Aux côtés de 47 autres collectifs et organisations nationales, le Cnajep alerte sur les conséquences sociales et éducatives des mesures prévues dans le #PLF2026 et dans le #PLFSS2026 :

- ❌ la suppression du dispositif "Colos apprenantes",
- ❌ la taxation à 8 % du budget des activités sociales et culturelles des CSE.

🚨 Ces décisions risquent de priver encore davantage d'enfants de vacances, alors qu'ils sont 10 millions à ne pas pouvoir partir chaque année !

"Le droit au repos, aux loisirs et aux vacances n'est pas un luxe : c'est un droit fondamental par la Convention internationale des droits de l'enfant" dont la France est signataire. Défendre le droit aux vacances, c'est défendre un temps éducatif essentiel, un levier d'épanouissement de bien-être pour tous les enfants

📄 La lettre ouverte <https://www.cnajep.asso.fr/?p=758345&preview=true...> dont la tribune parue dans Ouest France.

#SauvonsLesColos #sauvonslesvacancesdesenfants #educpop #jeunesses  
Jeunesse au Plein Air UNAT Hexopée Scoutisme Français

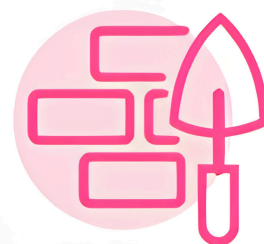


# QUATRE ORIENTATIONS



**POUR UNE SOCIÉTÉ  
QUI RELÈVE LES DÉFIS  
DES TRANSITIONS**

**POUR UNE SOCIÉTÉ  
COCONSTRUITE AVEC  
L'ÉDUCATION POPULAIRE**



**POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS  
ÉGALITAIRE QUI LUTTE  
CONTRE TOUTE FORME  
DE DÉTERMINISME**

**POUR UNE SOCIÉTÉ  
COCONSTRUITE AVEC  
L'ÉDUCATION POPULAIRE**



# POUR UNE SOCIÉTÉ QUI RELÈVE LES

# DÉFIS DE TRANSITIONS

“

*Le Cnajep doit poursuivre ses analyses sur les transitions écologiques et sur les transformations économiques et sociales.*

*Ce travail doit permettre aux membres du Cnajep de mieux comprendre et d'interroger ensemble notre société.*

*Il doit permettre de mieux situer la contribution de l'éducation populaire dans une lecture systémique de ces enjeux.*

”

**MOTION D'ORIENTATION 2023-2027**

## Sciences et esprit critique

En 2025, le **groupe Sciences et esprit critique** a poursuivi son travail d'échange autour des enjeux de culture scientifique et de développement de l'esprit critique.

Il a engagé **la préparation d'un nouveau cycle de webinaires** destiné aux membres du Cnajep.

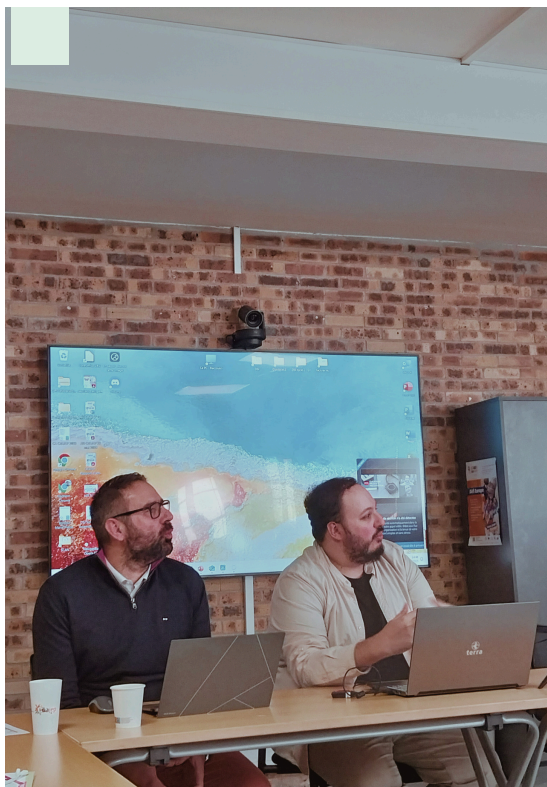
Ce rendez-vous en ligne a permis de rappeler l'importance de la science dans notre société et dans les débats publics.

The graphic features the Cnajep logo and the text 'Les rendez-vous du Groupe d'appui Sciences et Esprit critique' with a lightbulb icon. The main title is 'Intelligences artificielles & Éducation populaire : positionnement, pratiques'. Below this, it specifies the date and time: '7 OCTOBRE 2025 À 16H' and 'EN LIGNE'. A black box with white text states 'INSCRIPTION OBLIGATOIRE'.

Face à l'émergence rapide des intelligences artificielles dans les pratiques éducatives et associatives, le groupe a également initié un cycle spécifique de réflexion intitulé « Intelligences artificielles et éducation populaire : positionnement, pratiques », avec l'ambition de nourrir une réflexion collective sur ce sujet.

Cette dynamique a permis de mobiliser de nouveaux membres, de recenser des ressources et des expériences du réseau et de poser les bases d'un programme de travail qui se poursuivra en 2026.

## Communs numériques et valorisation du bénévolat, retour sur la journée de formation Bénévalibre



Le Cnajep, le Crajep Bourgogne-Franche-Comté et le copil de Bénévalibre ont organisé le 14 janvier 2025 une journée dédiée au sujet des communs numériques et à la formation à l'outil Bénévalibre. Cette journée a offert une occasion d'échanger, de découvrir des outils numériques éthiques, et de réfléchir aux enjeux liés aux communs numériques et à la valorisation du bénévolat. La journée a été ouverte avec une **présentation inspirante de Valérie Peugeot**, chercheuse qui a introduit le concept **des communs**, une réflexion qui a permis de comprendre comment les outils numériques peuvent être des leviers pour une gestion plus éthique des ressources et une meilleure coopération.

La journée s'est poursuivie avec la présentation de logiciels libres qui permettent d'accompagner les associations dans leur gestion quotidienne :

**Zourit**, **Tibillet** ou **Paheko**. Et bien sûr **Bénévalibre** : les participantes et participants ont pu découvrir le projet Bénévalibre qui est « né d'une coopération entre acteurs qui ont convergé quant aux besoins de leurs membres et qui ont décidé d'investir du temps pour que cet outil aboutisse au-delà de leurs propres besoins et qu'il serve, d'une manière plus générale, les associations en France ».

Cette journée de formation Bénévalibre a permis aux participants de prendre conscience de **l'importance des communs numériques dans le monde associatif**, tout en découvrant **des outils pratiques pour faciliter la gestion des activités bénévoles et associatives**. Les discussions autour de la souveraineté numérique, de l'éthique des outils numériques, et de la coopération ont ouvert des perspectives intéressantes.

La journée a également mis en avant le **rôle crucial de la formation et de l'accompagnement** pour garantir une appropriation efficace de ces outils au sein des structures associatives.

# POUR UNE SOCIÉTÉ QUI CO CONSTRUIT

## AVEC L'ÉDUCATION POPULAIRE

“

*Le Cnajep doit poursuivre la dynamique pour faire vivre la compétence partagée éducation populaire sur l'ensemble des territoires. Il s'agit de promouvoir une compétence partagée éducation populaire mise en œuvre dans le cadre d'une nouvelle alliance entre les AJEP et les Pouvoirs publics.*

*Le Cnajep doit permettre aux acteurs associatifs JEP et aux pouvoirs publics de faire culture commune sur les apports de l'éducation populaire pour répondre aux enjeux de société.*

”

**MOTION D'ORIENTATION 2023-2027**

## L'éducation populaire à l'Assemblée nationale, retour sur le colloque du 8 avril 2025

Le 8 avril 2025 le Cnajep organisait avec la Députée Herouin-Leautey, rapporteur du BOP 163, le colloque « **Pour un XXIème siècle émancipateur : l'éducation populaire au cœur des politiques publiques !** ».

Un événement qui a réuni plus de 150 personnes à l'Assemblée nationale !

Associations, élu.e.s locaux, collectivités, député.e.s ont ainsi montré leur intérêt pour l'éducation populaire et la nécessité d'avancer collectivement.



La présence nombreuse et l'engagement du réseau du Cnajep tout au long de cette journée ont permis de faire de ce moment un temps fort de dialogue, de réflexion et de construction collective autour des enjeux majeurs qui touchent à l'avenir de l'éducation populaire dans nos politiques publiques.

Organisé autour de quatre grandes thématiques, le colloque a permis de croiser les expertises et les expériences du terrain avec les engagements parlementaires :

- **L'égalité des droits sur tous les territoires**, animé par la députée Danièle Simonnet et Tarik Touahria (Fédération nationale des centres sociaux), a questionné les conditions pour un accès réel à l'éducation populaire partout en France.
- **La reconnaissance de l'éducation populaire dans les politiques publiques**, avec la députée Fatiha Keloua Hachi et Arnaud Tiercelin (Ligue de l'enseignement), a soulevé la nécessité de donner un véritable statut et des moyens à ce secteur essentiel.
- **L'attractivité des métiers de l'éducation populaire**, animé par la députée Géraldine Bannier, Jean-Baptiste Clerico (Ceméa) et Antoine Tredez (Hexopée), a mis en lumière les défis liés à la reconnaissance et à la valorisation de ces métiers.
- **La complémentarité éducative sur les territoires**, abordée avec le député Jean-Claude Raux et Irène Pequerul (Francas), a insisté sur la synergie indispensable entre les différents acteurs éducatifs locaux.

## Pour une société co-construite avec l'éducation populaire

Ces échanges ont nourri des propositions concrètes, présentées lors de la soirée en séance plénière. Le colloque du soir a permis de restituer les apports des ateliers et d'ouvrir le débat avec l'ensemble des participantes et participants. Ce temps collectif a été l'occasion de croiser les regards et de penser à des perspectives communes.

Ce colloque a marqué une étape décisive : la création d'un groupe de travail à l'Assemblée nationale, visant à poursuivre les réflexions et élaborer une proposition de loi globale sur l'éducation populaire.



## Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, contribution du Cnajep

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) s'est vu confier l'organisation d'une Convention citoyenne, cette fois dédiée à un sujet central pour notre société : les temps de l'enfant. Cette convention avait pour objectif d'aborder les rythmes de vie des enfants – à l'école, en famille, dans les activités extrascolaires – et leurs impacts sur les familles, les professionnels de l'éducation, les collectivités et le tissu associatif. Autant de parties prenantes concernées par ce chantier d'intérêt général, qui pose la question d'une meilleure articulation des temps pour mieux répondre aux besoins des enfants... et de toute la société.



## Pour une société co-construite avec l'éducation populaire

133 citoyennes et citoyens tirés au sort se sont réunis pour 7 sessions de travail de juin à novembre 2025 afin de remettre leurs conclusions au Gouvernement en novembre 2025.

En complément, des personnes morales (collectivités territoriales, associations, syndicats, etc.) et les élus ou éeues (de collectivités territoriales, député·e·s, sénateur·ice·s ou député·e·s européen·ne·s) qui souhaitaient faire connaître leurs propositions, actions ou retours d'expériences sur les enjeux des temps de l'enfant ont pu déposer des cahiers d'acteurs.

C'est le cas du Cnajep qui a publié une contribution avec des propositions qui s'articulent autour de deux grands axes : un projet éducatif de territoire (PEDT) nouvelle génération et la création d'un service public de la complémentarité éducative.



Convention Citoyenne Cese sur les temps de l'enfant

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté – Égalité – Fraternité

Convention Citoyenne sur les temps de l'enfant  
Cahier d'acteur

Cahier d'acteur déposé par :  
le CNAJEP

Qui sommes-nous et quel est notre rôle ?

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire, qui rassemblent près de 100 000 associations locales, mobilisent plus de 500 000 jeunes engagés dans des projets et concernent plus de 10 millions de personnes. Espace de formation et de coordination de ses membres, le CNAJEP est membre de nombreux espaces de concertation sur les politiques publiques : CESE (en tant que membre du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse), Comité d'orientation des politiques de Jeunesse, etc.

A ce titre il suit depuis le début les travaux du Comité de Filière Animation, en assurant notamment la coordination des associations JEP membres directs du collège « association de jeunesse et d'éducation populaire » de ce comité, en lien étroit avec Hexopôle, le syndicat d'employeurs de la branche Eclat.

Cette contribution se nourrit donc directement de nos propositions collectives qui sont actuellement au débat au sein du Comité de Filière Animation.

EN BREF

La globalité et la complémentarité des temps et acteurs éducatifs constitue une dimension essentielle à prendre en compte dans l'objectif de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de réussite éducative.

Cette ambition de renforcement des alliances éducatives devrait s'incarner dans des projets éducatifs de territoire de nouvelle génération, élargis de 3 à 18 ans, et adossés à une nouvelle ambition publique incarnée par la création d'un service public de la complémentarité éducative.

Contact :  
alexandra.theyre@cnaiep.asso.fr



AVIS

Conseil économique, social et environnemental

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté – Égalité – Fraternité

Satisfaire les *besoins fondamentaux des enfants et garantir leurs droits, dans tous les temps et espaces de leur vie quotidienne*

RAPPORTEURS  
Dominique Gallet, Bernadette Groison  
et Evanne Jeanne-Rose

NOVEMBRE 2025

En parallèle la commission Education, culture et communication du CESE a rendu un Avis « **Satisfaire les besoins fondamentaux des enfants et garantir leurs droits, dans tous les temps et espaces de leur vie quotidienne** » dont le représentant du Cnajep au CESE, Evanne Jeanne-Rose, était le corapporteur. L'Avis a été partagé et présenté au réseau du Cnajep.

## Une situation dégradée, un Cnajep mobilisé

### TRIBUNE « Pourquoi il faut investir dans l'Éducation Populaire »



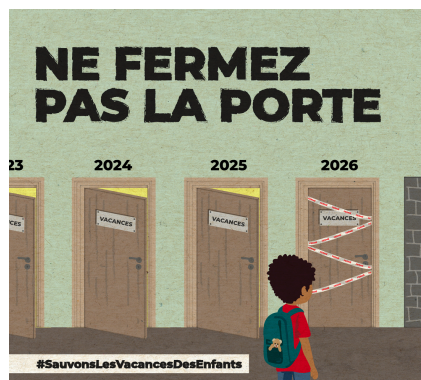
Le Cnajep aux côtés d'autres organisations de la société civile a signé une tribune pour rappeler avec force que l'Éducation Populaire n'est pas une dépense accessoire, mais un pilier essentiel de la cohésion sociale, de la vitalité démocratique et de l'attractivité des territoires. La tribune a été publiée dans ouest France.

### Éducation populaire : attention, espaces menacés !



Le Cnajep s'est associé à Hexopée, l'UNAT et la COFAC pour lancer une campagne nationale « Espaces menacés » et alerter sur la fragilité croissante de nos lieux d'Éducation populaire et rendre compte de son irremplaçabilité. Cette campagne s'appuyait sur un kit de communication (visuels de la campagne Espaces Menacés, des suggestions de publications) relayé dans le réseau ; ainsi que sur une étude d'impact qui met en lumière, chiffres à l'appui, le rôle essentiel de l'Éducation populaire dans nos territoires, et alerte sur les conséquences alarmantes de la réduction de ses moyens.

### Ne fermez pas la porte aux vacances de nos enfants !



Le Cnajep a signé la lettre ouverte publiée le 27 octobre 2025, intitulée « Ne fermez pas la porte aux vacances de nos enfants », adressée au Premier ministre, aux membres du Gouvernement et aux parlementaires. Aux côtés de 47 autres organisations signataires, le Cnajep a alerté sur les atteintes portées au droit aux vacances par le Projet de loi de finances et le Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour l'année 2026. La lettre a été publiée dans ouest France.



## Le Cnajep entendu à l'Assemblée nationale

### Audition sur le FDVA

## FDVA

FONDS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DE LA VIE  
ASSOCIATIVE

Dans le cadre d'une mission flash sur le fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, le Cnajep a été auditionné à l'Assemblée nationale en début d'année 2025. Il y a porté l'importance de maintenir et renforcer les crédits du FDVA.

### Audition sur le SNU

Le Cnajep a été auditionné en avril 2025 dans le cadre de la Mission d'information sur les conditions d'accueil et d'encadrement des séjours de cohésion du service national universel (SNU). Le Cnajep a pu y porter les contributions élaborées par le Cnajep.



### Audition sur le PLF

Le Cnajep a été auditionné en octobre 2025 à l'Assemblée nationale sur l'Avis sur le programme 163 Jeunesse et vie associative du projet de loi de finances pour 2026. Il y a porté son plaidoyer quant à la situation des associations de jeunesse et d'éducation populaire et leurs préoccupations.



### Audition sur la vie associative

Le Cnajep a été auditionné en octobre 2025 auprès de la commission des affaires culturelles à l'Assemblée nationale dans le cadre d'une table ronde sur la vie associative qui réunissait le Cnajep, France Bénévolat et le Mouvement associatif. Le Cnajep y a porté la situation des associations de jeunesse et d'éducation populaire et leurs rôles nécessaire en termes de cohésion sociale et d'impact sur les territoires.



**MINISTÈRE  
DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE  
ASSOCIATIVE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Comité de filière animation**

Le Cnajep a poursuivi son travail de coordination au sein du Comité de filière animation. Le Cnajep a rappelé que depuis sa création, le comité de filière animation (CFA) s'est affirmé comme une instance essentielle pour structurer, coordonner et promouvoir notre secteur. En deux ans, il a permis d'instaurer un dialogue constructif entre les différents acteurs, de mettre en lumière les défis du secteur, mais surtout d'identifier des pistes solides pour répondre à ces enjeux. Il est à l'initiative d'avancées majeures pour la filière : COG de la CNAF, Lutte contre les VSS, augmentation du CEE. Ces avancées montrent la pertinence de notre travail collectif et la nécessité de poursuivre dans cette dynamique.

Il a aussi rappelé que les associations de jeunesse et d'éducation populaire, et Hexopée, se sont massivement mobilisées dans cette démarche et qu'il s'agissait désormais de traduire ces recommandations en actions concrètes, visibles et impactantes. Notamment en travaillant les questions des financements, des Projets Éducatifs de Territoire, ou encore la manière d'avantage pro-actif dans la lutte contre les VSS.

# POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS

# DÉMOCRATIQUE

“

*Le Cnajep doit approfondir ses réflexions sur les processus démocratiques et permettre à ses membres de s'approprier ce travail.*


*Il doit poursuivre la défense d'une société démocratique qui associe l'ensemble des citoyen.ne.s et promeut les libertés associatives.*

”

**MOTION D'ORIENTATION 2023-2027**

# MUNICIPALES 2026

## CONSTRUIRE L'ADELPHITÉ, ÉDUQUER, RÉSISTER

Municipales 2026 

### L'Éducation populaire

se vit dans un tissu associatif territorial

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire rassemblent des citoyens·es de tous les âges, de tous les milieux sociaux, que ce soit avec les clubs, les foyers de jeunes travailleurs, les centres sociaux, les MJC, les festivals culturels, le scoutisme, les chantiers de jeunes bénévoles, les animateurs·trices, les centres de loisirs, les échanges internationaux, les fabriques du monde rural, les auberges de jeunesse, l'éducation à l'environnement, l'éducation critique aux médias, les activités artistiques, les pratiques sportives pour toutes et tous, les conseils d'enfants et de jeunes, les activités de découvertes scientifiques, les espaces et les processus de participation des jeunes, ...

Par leur nombre et la nature de leurs activités, ces associations représentent une part importante de la vie et de l'économie associative.

**70%** de la population française a été au contact des activités de l'éducation populaire au cours de sa vie.

**430 000** associations  
**6 millions** de bénévoles  
Plus de **470 000** salarié.e.s

Dans la perspective des élections municipales de 2026, le Cnajep a engagé en 2025 un travail collectif afin de porter la voix des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Construit tout au long de l'année au sein des espaces de travail du réseau, **ce plaidoyer** est le fruit d'analyses partagés par les organisations membres du Cnajep.

À travers ce document, le Cnajep formule des propositions et des orientations visant à renforcer la participation des jeunes à la vie démocratique locale, garantir l'accès de toutes et tous aux droits, soutenir l'engagement associatif et reconnaître pleinement l'éducation populaire comme un levier de cohésion sociale, d'émancipation et de transition démocratique.

Ce plaidoyer a été adopté par le réseau lors de l'Assemblée permanente des membres (APM) d'octobre 2025.

Municipales 2026

### Développer une politique POUR l'éducation populaire

- ✓ **CO-CONSTRUIRE AVEC LES AJEP**  
Impliquer les associations de jeunesse et d'éducation populaire (AJEP) dans l'élaboration des politiques publiques, notamment au sein des espaces de concertation existants, afin d'assurer que ces politiques répondent aux besoins de l'ensemble des citoyen·ne·s.
- ✓ **DÉVELOPPER LES PARTENARIATS AVEC LES AJEP**  
Établir et développer des conventions de partenariat plurinationales avec les AJEP qui garantiront leur indépendance d'intervention.
- ✓ **RECONSTRUIRE ENSEMBLE L'ÉDUCATION POPULAIRE**

Municipales 2026

### Développer la transversalité des politiques publiques POUR et AVEC les jeunes

- ✓ **RENFORCER LA PARTICIPATION ÉLECTORALE DES JEUNES**  
L'électorat a marqué les dernières élections municipales, mais d'une défiance croissante des jeunes vis-à-vis de l'outil de vote et de la capacité des institutions à répondre à leurs préoccupations. Les municipalités doivent créer les conditions qui rendent cette participation accessible à toutes les jeunes, en développant la formation des jeunes à la démocratie et en veillant à réduire les obstacles sociaux, économiques et territoriaux à leur participation.
- ✓ **INTÉGRER LES JEUNES DANS LA GOUVERNANCE LOCALE**  
La présence des jeunes dans les espaces de gouvernance municipale constitue une condition essentielle à la légitimité des politiques locales. Il s'agit d'assurer dans chaque espace de concertation et de décision la participation des jeunes à l'élaboration des politiques publiques.
- ✓ **SOUTENIR LA DIVERSITÉ DE FORMES D'ENGAGEMENT**  
L'engagement des jeunes prend des formes variées : associations de jeunesse et d'éducation populaire, commission volontaire, Conseils d'enfants et de jeunes, Juniors Associations, associations temporaires d'enfants, conseils de vie lycéenne, service civique, mais aussi collectifs, initiatives solidaires ou mobilisations citoyennes. Les municipalités doivent reconnaître cette diversité et lui apporter un soutien adapté, car toutes contribuent à la vitalité démocratique et à l'innovation sociale.
- ✓ **ARTICULER ET COORDONNER LES POLITIQUES ENTRE LES COLLECTIVITÉS ET L'ÉTAT**  
Les politiques publiques en faveur des jeunes menées par l'État, les régions, les départements, les communes et les collectivités à statut particulier peuvent faire l'objet d'un débat au sein de la conférence territoriale de l'action publique mentionnée à l'article L. 1111-9-1. Ce débat porte notamment sur l'articulation et la coordination de ces politiques entre les différents niveaux de collectivités et l'État.
- ✓ **FAIRE DES MUNICIPALITÉS DES ACTRICES DES ENJEUX DE SOCIÉTÉS DÉTENDUES**  
Les jeunes sont en première ligne face aux enjeux de société majeurs : urgence écologique, santé mentale, inclusivité, lutte contre les discriminations, etc. Les municipalités doivent se saisir de ces questions afin que les politiques locales intègrent pleinement leurs réalités et leurs attentes.
- ✓ **ASSURER LES CONDITIONS DE VIE COMME PRÉREQUIS À L'ÉMANCIPATION**  
Garantir un accès effectif au logement, à l'emploi, à la santé, notamment la santé mentale, à la mobilité, à la culture et aux loisirs constitue le socle de toute politique de jeunesse. Ces conditions sont en préalable à l'émancipation mais aussi à l'engagement citoyen : elles permettent aux jeunes de vivre dignement et de participer pleinement à la vie de la cité.

Pour une société plus démocratique construite par et pour toutes et tous

## Délégation du Cnajep à Berlin



En décembre 2025, une délégation du Cnajep s'est rendue à Berlin pour échanger avec notre **partenaire et homologue allemand** sur le contexte actuel en Allemagne.

Fondé après la Seconde Guerre mondiale, le DBJR défend l'auto-détermination, l'auto-organisation et le volontariat. Il regroupe 52 membres (organes religieux, humanitaires, syndicats, et les 16 conseils régionaux de jeunes).

DEUTSCHER  
BUNDESJUGENDRING



Au niveau des Etats fédérés, il existe également des Landesjugendringe qui opèrent de manière assez indépendante du DBJR car leur financement est dépendant du budget des Länder du fait de la structure fédérale de l'Allemagne.

L'ensemble du travail du DBJR est conçu comme un travail de plaidoyer, avec des champs d'action variés. Le DBJR travaille avec tous les partis politiques allemands, à l'exception de l'extrême droite. Le DBJR défend par ailleurs une interdiction de l'AfD (Extrême-droite allemande).

Le DBJR représente **6 millions de jeunes** en Allemagne.

Les échanges ont porté en grande partie sur la **montée de l'extrême droite en Allemagne** et les injonctions à la **neutralité** dans le travail des organisations de jeunesse en Allemagne et en France.

Une rencontre qui a amené des **perspectives** de stratégies communes et a posé les bases de la **mobilité** qui a été construite en 2026 dans le cadre de la formation LIED.

Pour une société plus démocratique construite par et pour toutes et tous

## Un webinaire pour les représentant.e.s jeunesse dans les CESER

Les commissions Animation territoriale et Politique jeunesse ont organisées un webinaire en novembre 2025 pour les représentant.e.s des organisations de jeunesse dans les CESER.

Ce temps de mise en commun et de rencontre des représentant.e.s CESER avait été identifié dans les feuilles de routes des commissions Politique Jeunesse et Animation Territoriale ; il a permis de partager un état des lieux sur la vision des mandats, des sujets traités dans les différents CESER, des problématiques rencontrées dans les CESER ou encore des bonnes pratiques identifiées.

Un premier temps qui a rassemblé plusieurs régions pour apporter plus de coordinations et d'appui dans ces espaces.



## Retour sur l'Assemblée générale du Forum européen de la jeunesse 2025, une mobilisation forte pour les jeunes en Europe

Les 9 et 10 mai 2025, l'Assemblée générale du Forum européen de la jeunesse (EYF) s'est tenue à Bruxelles réunissant l'ensemble des organisations membres pour définir les grandes orientations, adopter des motions et les rapports d'activité et financiers.



Le Cnajep, en tant que membre fondateur du Forum Européen de la Jeunesse, a eu le plaisir de participer à cette Assemblée générale, moment clé pour réaffirmer l'engagement collectif en faveur des droits et de la participation des jeunes en Europe.

Lors de cette AG, plusieurs motions ont été débattues et votées, reflétant les priorités et engagements du Forum pour la jeunesse européenne. Voici les principales motions adoptées :

- Motions urgentes sur les **crises démocratiques en Turquie et en Serbie**, appelant l'UE à agir contre la répression des mouvements de jeunesse
- Soutien accru au **programme Erasmus+**, y compris l'extension aux pays européens non-membres de l'UE
- **Lutte contre la désinformation**, notamment par un soutien renforcé à l'information jeunesse
- **Justice climatique** et éco-émotions, avec l'adoption d'une motion pour intégrer les émotions écologiques dans les politiques jeunesse
- Enjeux linguistiques dans la mobilité internationale, pour lutter **contre les discriminations linguistiques**
- Appel à une **Union européenne élargie**, en soutien aux aspirations européennes de nouveaux pays

[Retrouvez l'ensemble des motions adoptées](#)

# AGORAJEP

## EN ROUTE VERS LES MUNICIPALES



Le Cnajep a organisé, le 27 novembre 2025 à Paris, une nouvelle édition de l'Agorajep.

Cette journée a réuni les membres du réseau ainsi que de nombreux acteur-ice-s associatif-ve-s, éducatif-ve-s et institutionnel-le-s autour des enjeux démocratiques et sociétaux qui traversent les jeunesses et associations de jeunesse et d'éducation populaire.

### Une matinée consacrée à plusieurs interventions et échanges :

Retour sur la mobilisation « **1001 territoires Pour la fraternité** », visant à faire face à la banalisation des idées des extrêmes droites et à promouvoir les valeurs de fraternité, de solidarité, d'ouverture et de liberté de conscience.



### « Quels dispositifs des communes pour prendre en compte la parole des jeunes ? »

Les participant-e-s ont également découvert les résultats de **l'enquête nationale menée par l'Anacej et l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité** sur les dispositifs municipaux favorisant la participation des jeunes à la vie publique.

# AGORAJEP

## EN ROUTE VERS LES MUNICIPALES

« Quels résultats pour la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant ? »



Un temps de restitution a aussi permis de revenir sur les travaux de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, menée au CESE, autour des rythmes de vie, de l'accès aux loisirs, de la santé et du bien-être des enfants.

**Vers les Municipales 2026 : construire ensemble les priorités de plaidoyer**

Les échanges ont permis d'identifier plusieurs pistes d'action pour renforcer l'organisation des acteur-ice-s sur les territoires, lutter contre les idées des extrêmes droites et garantir une plus grande place des jeunes dans les politiques publiques locales.



# ÇA NE TIENT PLUS !

## MOBILISATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS

Face à la dégradation continue des conditions d'action des associations, **le Cnajep s'est** engagé dans **la mobilisation nationale** portée par **Le Mouvement associatif le 11 octobre 2025**.



Cette initiative, organisée sous le mot d'ordre « **Ça ne tient plus !** », visait à alerter l'opinion publique et les pouvoirs publics sur la crise profonde que traverse le secteur associatif : baisse des financements, augmentation des besoins sociaux, fragilisation des structures et remise en cause de leurs capacités d'action et d'interpellation.



Le Cnajep a également signé la **tribune collective** « **Ça ne tient plus ! Mobilisons-nous le 11 octobre** », initiée par Le Mouvement associatif et soutenue par plus de **3 300 responsables associatifs**. **Cette tribune dénonce** les restrictions budgétaires, les atteintes aux libertés associatives et les difficultés croissantes rencontrées par les associations dans l'exercice de leurs missions d'intérêt général.

# POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS ÉGALITAIRE

## QUI LUTTE CONTRE TOUTE FORME DE DÉTÉRMINISME

“

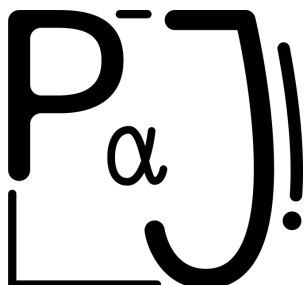
*Le Cnajep promeut l'action de l'éducation populaire pour l'émancipation individuelle et collective dans une volonté de transformation sociale. Il doit favoriser les débats en interne et avec d'autres et doit permettre l'élaboration d'argumentaires pour lutter contre toutes les formes de déterminisme.*

*En ce sens, il agit pour une société enrichie par l'esprit critique, qui prend en compte les droits culturels et questionne l'accès et l'usage du numérique.*”

MOTION D'ORIENTATION 2023-2027

Pour une société plus égalitaire qui lutte contre toute forme de déterminisme

## Place aux jeunes



Le projet **“Place aux jeunes!”** a pour objectif de **permettre** aux **organisations** de **renforcer la participation des jeunes** et d’améliorer la prise en compte transversale de ses enjeux dans les projets et organisations de solidarité internationale, mais aussi dans les **politiques publiques**.

Porté par **Engagé·e·s et Déterminé·e·s** en lien avec la **Commission Jeunes et Solidarité Internationale de Coordination SUD** (plateforme française des ONG), « Place aux Jeunes ! » réunit **un consortium d’une douzaine d’organisations** de la société civile de solidarité internationale et/ou de jeunesse et d’éducation populaire, dont le **Cnajep**.

### **Une feuille de route pour la jeunesse dans l’action extérieure du ministère de l’Europe et des Affaires étrangères**

La travail de Place aux jeunes et des représentant.e.s au **CNDSI** (Conseil national pour le développement et la solidarité internationale) a permis d’élaborer une feuille de route jeunesse avec le Ministère.

Cette feuille de route sur trois ans, de 2026 à 2028, est le fruit d’un travail commun entre le ministère, ses opérateurs et la société civile. Elle vise à favoriser et à proposer les modalités d’une participation effective et authentique des jeunes, dans toute leur diversité, aux politiques publiques de la France en matière de coopération au développement et de solidarité internationale.



# Pour une société plus égalitaire qui lutte contre toute forme de déterminisme



## MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

La feuille de route s'organise autour de **trois axes** :

1. Favoriser une **approche transversale** de la jeunesse en tant qu'actrice des dynamiques de changement dans la politique de solidarité internationales de la France
2. Accompagner le renforcement du **pouvoir d'agir** de la jeunesse, des organisations de jeunes ou de jeunesse et des institutions œuvrant auprès des jeunes
3. Renforcer la place de la jeunesse au sein des espaces de consultation et de **co-construction des politiques publiques** de la France en matière de solidarité internationales et des instances multilatérales.



**Communiqué de presse**

**Loi Asile et Immigration :**  
**un an après, le triste bilan des droits bafoués**

Paris, le 28 janvier 2025

Fruit de deux ans de spectacle et de surenchère politique, cette loi bafoue l'ensemble des droits fondamentaux des personnes exilées. Un an après, Bruno Retailleau abroge la circulaire « Valls » et annonce qu'il veut s'attaquer à l'Aide médicale d'Etat et abolir le droit du sol à Mayotte. Nos associations, collectifs de personnes exilées, collectivités accueillantes et syndicats, continuent d'appeler à l'abrogation de la loi, et s'opposent à toute nouvelle atteinte aux droits humains, déjà réduits à peau de chagrin.

Il y a un peu plus d'un an, nos organisations se mobilisaient contre un énième projet de loi Asile et Immigration. Votée de concert en décembre 2023 par la majorité présidentielle, la droite et l'extrême droite, la loi était promulguée en janvier 2024 après la censure d'une partie considérable de ses mesures par le Conseil constitutionnel. Aujourd'hui, nous alertons sur ses effets déléterés que nous constatons au quotidien. Ces propositions, aussi outrancières qu'inhumaines, reposent trop souvent sur des logiques discriminatoires et racistes. Nous restons mobilisés pour contrer toute nouvelle mesure visant à réduire encore davantage les droits fondamentaux des personnes exilées.

Les premières mesures de la loi Asile et Immigration mises en œuvre sont parmi les plus répressives à l'encontre des personnes exilées. Contrairement aux promesses initiales, aucune disposition n'a été prise pour améliorer leur intégration. Nos organisations constatent que cette loi, fruit d'une vision obsessionnelle des migrations perçues comme une menace, n'a eu d'autre objectif que de renforcer une fabrique de personnes sans papiers, au prix d'une politique systématique d'enfermement et d'expulsion. L'ensemble des effets de la loi de 2024 n'est pas encore mesurable, car tous les décrets d'application n'ont pas été pris et toutes les mesures ne sont pas mises en œuvre.

## Loi Asile et Immigration : un an après, le triste bilan des droits bafoués

Le Cnajep s'était déjà mobilisé en 2024 pour la défense de l'Etat de droit et contre les lois et mesures de plus en plus délétères pour la vie et les droits des personnes étrangères.

Le Cnajep et de nombreuses organisations ont publié une tribune appelant l'abrogation de la loi Asile et immigration et en opposition à toutes nouvelles attaques aux droits humains.

**Pour une société plus égalitaire qui lutte contre toute forme de déterminisme**

## **1001 territoires pour la Fraternité :**

une offensive collective rassemblant des organisations nationales associatives et syndicales sur les territoires face au projet de société de l'extrême droite.

« La société civile s'est fortement mobilisée en juin-juillet 2024 pour faire obstacle à l'arrivée de l'extrême-droite au pouvoir, alors que son accession à Matignon était présentée comme inévitable. On disait impossible lors de ces élections législatives un report massif des voix vers la candidate ou le candidat face à l'extrême droite. Malgré la réserve de quelques forces politiques, une formidable mobilisation des actrices et acteurs de la société civile s'est levée, bien au-delà des organisations partisans, contribuant à ce que la participation électorale reprenne des couleurs, les électrices et électeurs prenant la mesure de l'enjeu. C'est un mouvement puissant qui s'est exprimé ».

*Extrait du texte fondateur du collectif*



### **Pourquoi cette initiative ?**

- Parce que nous croyons qu'il est urgent de redonner espoir, autour des valeurs de fraternité, égalité, liberté.
- Parce qu'il est essentiel de mettre en lumière les actions positives qui existent déjà sur nos territoires — qu'il s'agisse de rencontres culturelles ou sportives, de débats, de formations, de banquets citoyens, d'actions éducatives, etc.
- Parce que fédérer ces initiatives locales permet de renforcer la solidarité et le vivre-ensemble.

Un appel à initiatives a été lancé pour une première phase à l'automne 2025.

# LUTTER CONTRE LES IDÉES DES EXTRÊMES DROITES

## UN CHANTIER STRUCTURANT POUR LE RÉSEAU

Le Cnajep a poursuivi en 2025 le chantier **Lutter contre les idées des extrêmes droites** initié depuis 3 ans. Trois temps de formation ont été proposés au réseau afin de mieux comprendre et d'analyser ensemble les ressorts de la prolifération des idées d'extrême droite dans nos sociétés afin de mieux agir.

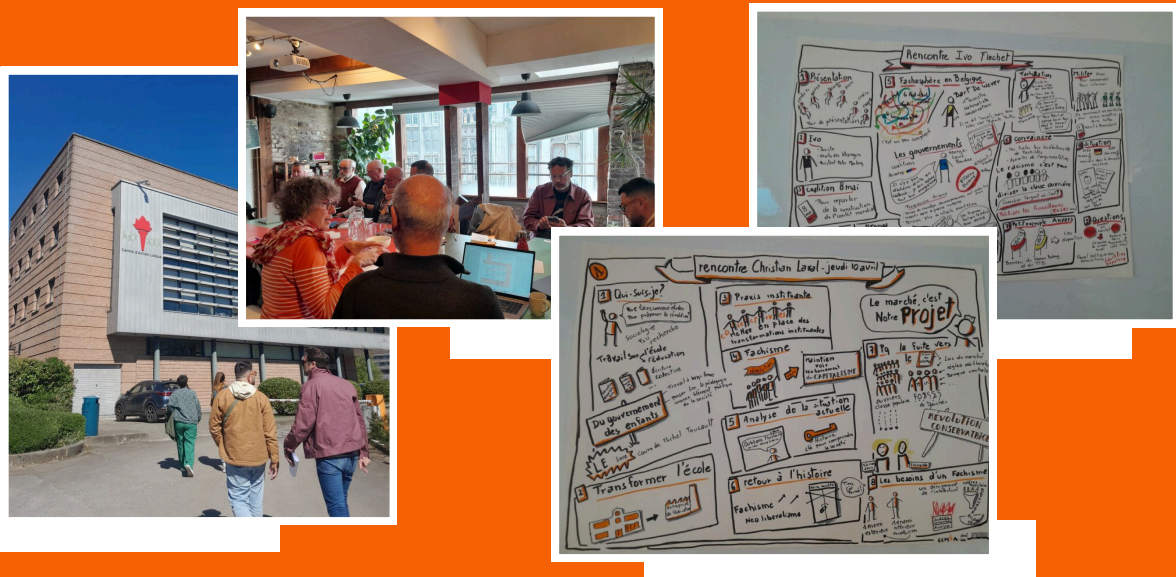
## DES EXPÉRIENCES EUROPÉENNES

### POUR COMPRENDRE LES ÉVOLUTIONS À L'ŒUVRE

Du 8 au 11 avril 2025, le Cnajep a proposé une nouvelle semaine de formation à Bruxelles et Liège, articulée autour de la lutte contre les idées d'extrême droite, l'éducation populaire, la mémoire collective et la défense des valeurs démocratiques. Une immersion stimulante et formatrice, accueillis par les Céméa Belges

**Cette semaine** a été riche en apprentissages, en échanges et en prises de conscience. Elle a permis de penser collectivement une réponse politique, juridique et culturelle. À travers la diversité des rencontres, la mobilisation a offert un espace de réflexion critique sur nos postures professionnelles et militantes.

Elle a également rappelé l'urgence d'une structuration collective et d'une solidarité à l'échelle européenne.



# LUTTER CONTRE LES IDÉES DES EXTRÊMES DROITES

## UN CHANTIER STRUCTURANT POUR LE RÉSEAU

### UN GUIDE DE RESSOURCES POUR LE RÉSEAU

#### POUR COMPRENDRE LES ÉVOLUTIONS À L'ŒUVRE

**Ce nouveau guide** est pensé comme un complément de l'argumentaire «L'éducation populaire pour lutter contre les idées des extrêmes droites», et vise à fournir davantage d'éléments aux membres des organisations du Cnajep qui ouvriraient des espaces de discussion au sujet des extrêmes droites.

Il apporte des pistes issues de réflexions collectives et propose de comprendre pourquoi et comment se positionner contre les idées des extrêmes droites au sein de nos structures d'éducation populaire.



### FOCUS 2026



### UN NOUVEAU CYCLE DE FORMATION

En 2026, le Cnajep propose une nouvelle formation à destination de ses membres : une formation de formateurs et formatrices pour construire des actions de formation adaptées à leurs contextes d'intervention.

# Rapport d'activités 2025



# LES ANNEXES DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

## ANNEXE 1

**PORTER LA PAROLE DES  
ASSOCIATIONS DE JEUNESSE  
ET D'ÉDUCATION POPULAIRE**

## ANNEXE 2

**ASSOCIATIONS MEMBRES EN  
2025**

## ÉDUCATION POPULAIRE

### ASSOCIATION DES DÉPOSANTS AUX ARCHIVES JEUNESSE EDUCATION POPULAIRE (ADAJEP)

Association qui regroupe les associations de jeunesse et d'éducation populaire et les personnes physiques qui ont déposé leurs archives au Pôle de conservation des archives de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP).

Mandat : ALF

Pas d'éléments communiqués

### INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP) - CONSEIL SCIENTIFIQUE ET D'ORIENTATION

Instance consultative appelée à se prononcer sur les grandes orientations de l'INJEP, le choix de ses axes scientifiques et à nourrir la réflexion stratégique des cadres de l'institut ainsi que de sa tutelle.

Mandat :  
Fédération Léo  
Lagrange

Pas d'éléments communiqués

### INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP) COMITÉ DE LECTURE DE LA REVUE DE L'INJEP « LES CAHIERS DE L'ACTION »

MANDAT :  
CCSC/JPA + 1  
place possible

La revue "Les cahiers de l'action" a été créée en 2005. Elle est produite par l'INJEP. Consacrée à des retours d'expérience de terrain dans les domaines de la jeunesse et de l'éducation populaire, elle est complémentaire de deux autres publications périodiques de l'INJEP: la revue "Agora débats/jeunesses", présentant des articles de recherche en sciences humaines et sociales, et avec la publication "Jeunesses" (études et synthèses, proposant périodiquement en quatre pages des synthèses d'enquêtes ou études).

Dans les cahiers de l'action, il s'agit de mettre en discussion des pratiques en croisant la réflexivité des acteurs engagés dans celles-ci, et celle de chercheurs investissant les thématiques raisonnant avec ces pratiques. Cela prend la forme d'une présentation d'éléments de réflexion et d'outils pour l'action, élaborés à partir d'interventions sur « le terrain » ou d'observations dans des champs thématiques divers tels que les politiques éducatives, la formation ou encore l'éducation populaire mise en œuvre dans de multiples domaines. Élaborée au sein de l'INJEP, par des chercheurs associés, ou par des acteurs associatifs, la collection doit son originalité à ses liens étroits avec le terrain.

Tous les numéros sont en accès libre sur Cairn à compter du numéro 27 (année 2010).

Numéros parus en 2025:

- N° 64 - Juillet 2025 - Accompagner les jeunes vers l'insertion professionnelle, 91 pages
- N° 65 - Décembre 2025 - Travailler à la paix: pratiques des professionnels de jeunesse, 99 pages

## ÉDUCATION POPULAIRE

### INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP) COMITÉ DE LECTURE DE LA REVUE DE L'INJEP « LES CAHIERS DE L'ACTION »

MANDAT :  
CCSC/JPA + 1  
place possible

Pour mémoire, le "Comité de lecture" a changé de nom en 2021 et s'intitule depuis "Comité de programmation".

- Directeur de la publication: Joaquim Timoteo
- Directeur de la collection: Emmanuel Porte
- Comité de programmation: Marie Bodeux, Suzie Chevée, Florian Covelli, Natacha Ducatez, Francine Labadie, Nathalie Latour, Éric Le Grand, Nicolas Merle, Éric Sapin.
- Coordination éditoriale: Marianne Autain

#### Enjeux pour le CNAJEP, ses membres et les réseaux d'éducation populaire:

La vocation des Cahiers de l'action est de produire des articles à la croisée des chemins entre les terrains de l'action jeunesse - éducation populaire et les travaux de chercheurs. En étant associé au "comité de programmation" depuis quelques années, le CNAJEP peut proposer des thématiques pour de futurs numéros des Cahiers de l'action (planification à plus de douze mois). Nous suggérons de diffuser un formulaire dans le réseau du CNAJEP pour inviter les associations membres et les acteurs de terrain à élaborer des propositions de sujets afin de valoriser et faire connaître les initiatives à la croisée de la recherche et du terrain dans l'action quotidienne.

### COMMISSION PROFESSIONNELLE CONSULTATIVE DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION (CPC)

Commission consultative qui peut être saisie de toute question générale ou particulière touchant aux formations concernant les métiers du sport et de l'animation. A cet effet, elle peut proposer à chaque ministre intéressé des actions coordonnées dans un secteur de formation commun.

Mandat :  
Titulaire :  
CEMEA  
Suppléant :  
FAGE/ANESTAPS

Pas d'éléments communiqués.

### COMITÉ DE PILOTAGE RÉINGÉNIERIE DES DIPLÔMES DE LA FILIÈRE JEUNESSE, EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Démarche enclenchée en mars 2022, la réingénierie des diplômes de la filière JEPS doit conduire à leur structuration en blocs de compétences, dans le prolongement de la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel et de la création de France Compétences. Le CNAJEP est investi dans cette démarche, étant présent à l'ensemble des groupes de travail pilotés par le Ministère, sur tous les niveaux de formation.

MANDAT :  
CEMEA

Pas d'éléments communiqués.

## ÉDUCATION POPULAIRE

### COMITÉ DE COORDINATION RELATIF À "L'APPRENTISSAGE DANS LES MÉTIERS DE L'ANIMATION ET DU SPORT"

Pas d'éléments communiqués.

MANDAT :  
CEMEA/UFCV

### CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CNTE)

Instance de dialogue en matière de transition écologique et de développement durable. Sa création vise à renforcer le dialogue social environnemental. Il rend des avis structurants pour la politique de la transition écologique.

MANDAT : Titulaire :  
FAGE - Anestaps  
Suppléant.e.s :  
Francas / Céméa

Le CNTE (Conseil National de la Transition Écologique) est un organe consultatif rattaché au ministère de la Transition écologique, saisi sur demande du ou de la ministre en charge.

En avril, le CNTE a été saisi pour examiner la SNANC (Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat), qui vise à intégrer les objectifs climatiques dans les politiques alimentaires et nutritionnelles en promouvant une alimentation durable et respectueuse de la santé. Nous avons intégré le groupe de travail constitué à cet effet.

En septembre, le CNTE a été saisi afin de produire un rapport sur la montée du climatoscepticisme et le rôle des médias dans la vulgarisation des enjeux environnementaux. Contrairement aux saisines habituelles, celle-ci ne portait pas sur l'examen d'un texte de loi. Nous avons participé au groupe de travail chargé de formuler un avis, qui a ensuite été transmis au ministère pour alimenter les réflexions sur ce sujet."

## EUROPE INTERNATIONALE

### COORDINATION SUD

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement – est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale.

MANDAT :  
FEDERATION LEO  
LAGRANGE

Coordination Sud a poursuivi le travail de plaidoyer en faveur d'une hausse de l'aide publique au développement auprès de l'Etat français notamment pour plaider le maintien, avec un budget suffisant, du dispositif I-OSC qui permet à l'Agence française de développement d'appuyer les organisations de la société civile proposant des projets de solidarité internationale. Le dialogue se poursuit en 2026 puisque les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes. Concernant la Commission Jeunesse et Solidarité Internationale, elle a fait valider la « Feuille de route pour la Jeunesse dans l'action extérieure du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères 2026-2028 ». Celle-ci a été présentée le 16 décembre 2025 durant le CNDSI. Enfin, une campagne de communication destinée à aborder la solidarité internationale de sorte que ces enjeux parlent au plus grand nombre est en construction et devrait voir le jour en juin 2026.

## EUROPE INTERNATIONALE

### LE CONSEIL NATIONAL DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (CNDSI)

Le CNDSI est l'instance de concertation privilégiée de l'Etat sur les questions liées à la politique de développement et de coopération internationale de la France.

**MANDAT :**  
EEUDF

Depuis janvier 2025 et jusqu'à décembre 2027 le Cnajep est de nouveau représenté au CNDSI et participe en son sein aux travaux du collège des représentants d'organisations syndicales des salariés et d'organisations de jeunes présidé par Engagé.e.s et Déterminé.e.s. Réunie deux fois en plénière en 2025, l'instance a porté ses discussions sur des sujets d'actualité : aide publique au développement, situations géopolitiques dans les territoires palestiniens, en RDC et en Ukraine, diplomatie féministe, présidence française du G7, diplomatie climatique autour de la COP de Belém, etc.

Le Cnajep avait pris part au groupe de travail sur la participation des jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de développement et de solidarité internationale de la France. Suite à ces travaux, le CNDSI a procédé en décembre 2025 au lancement d'une feuille de route pour la jeunesse dans l'action extérieure du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères 2026-2028. Celle-ci vise à favoriser une approche transversale de la jeunesse en tant qu'actrice des dynamiques de changement, à accompagner le renforcement du pouvoir d'agir de la jeunesse, des organisations de jeunes ou de jeunesse et des institutions œuvrant auprès des jeunes, et à renforcer la place de la jeunesse au sein des espaces de consultation et de co-construction des politiques publiques de la France en matière de solidarité internationale et des instances multilatérales.

### FRANCE VOLONTAIRES

Plateforme des engagements volontaires et solidaires à l'international. Elle a été créée en 2010 à l'initiative des pouvoirs publics et du monde associatif.

**MANDAT :**  
Cnajep

L'année 2025 a vu de nouvelles structures adhérer à France Volontaires montrant l'intérêt pour le volontariat. Mais l'année a aussi été marquée par les enjeux de communication sur le volontariat dans une période où l'ouverture au monde est attaquée dans le débat public. Un contexte assorti de coupes budgétaires dans le budget de la solidarité internationale qui impactent notamment les dispositifs de volontariat internationaux et les associations qui les portent.

## EUROPE INTERNATIONALE

### OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE (OFQJ)

L'Office franco-québécois pour la jeunesse inscrit son action dans le cadre de la coopération franco-québécoise. Il a pour mission de développer les relations entre la jeunesse française et la jeunesse québécoise. L'Office est un centre de compétence et d'expertise qui contribue aux politiques menées par les deux gouvernements dans le domaine de la jeunesse.

MANDAT :  
FAGE

Ce qui a marqué cette année 2025, c'est avant tout la volonté de l'OFQJ à maintenir une qualité de service aux jeunes, et de toujours plus se focaliser sur les JAMO (Jeunes Avec Moins d'Opportunités). Il a été constaté un budget qui n'est pas en baisse, avec un soutien financier de l'État (DJEPVA) qui ne baisse ni n'augmente pas, et une nouvelle multiplicité de financeurs publics, qui veulent contribuer à la dynamique franco-québécoise.

### FORUM EUROPÉEN DE LA JEUNESSE

Plate-forme des organisations de jeunesse en Europe. Il représente 104 organisations de jeunesse qui sont des Conseils nationaux de Jeunesse ou des Organisations internationales non gouvernementales de jeunesse. Le Cnajep y membre en tant que Conseil de jeunesse pour la France.

MANDAT :  
JEUNES  
EUROPÉENS  
FRANCE

Le forum européen de la jeunesse est la plus grande organisation de jeunesse du monde : elle rassemble les conseils nationaux de jeunesse et les organisations transnationales. Cet espace se réunit deux fois par an à l'occasion d'assemblées générales qui sont l'occasion de discuter de motions politiques comme sur l'expression politique des jeunes dans des régimes autoritaires comme en Serbie ou en Turquie ou sur la lutte contre le changement climatique. C'est aussi une instance qui permet de partager des bonnes pratiques (comme notre projet LIED) et de coordonner des campagnes en amont du prochain cadre financier pluriannuel européen.

### CONSEIL CONSULTATIF SUR LA JEUNESSE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Le département jeunesse du Conseil de l'Europe a mis en place un système de cogestion qui repose sur deux entités – gouvernementale (CDEJ) et non gouvernementale (CCJ). Le CCJ a notamment pour objectifs d'établir les standards et les priorités du département jeunesse du Conseil de l'Europe et d'adresser des recommandations pour les priorités futures, les programmes et les budgets. Ces propositions sont ensuite soumises au Comité des Ministres, l'organe décisionnel du Conseil de l'Europe.

MANDAT :  
SGDF

Le département jeunesse du Conseil de l'Europe a mis en place un système de cogestion qui repose sur deux entités – gouvernementale (CDEJ) et non gouvernementale (CCJ).

## EUROPE INTERNATIONALE

### CONSEIL CONSULTATIF SUR LA JEUNESSE DU CONSEIL DE L'EUROPE

MANDAT :  
SGDF

Le CCJ a notamment pour objectifs d'établir les standards et les priorités du département jeunesse du Conseil de l'Europe et d'adresser des recommandations pour les priorités futures, les programmes et les budgets. Ces propositions sont ensuite soumises au Comité des Ministres, l'organe décisionnel du Conseil de l'Europe.

2025 est une année qui marque la fin de 2 mandats consécutifs de 2 ans au sein du conseil consultatif sur la jeunesse du Conseil de l'Europe (CCJ).

Léonard souhaite remercier le Cnajep ainsi que les organisations membres du forum européen de la jeunesse pour leur confiance. Il s'est investi au sein de l'équipe pilote de la convention européenne du travail de jeunesse (EYWC) qui s'est déroulée à Malte en mai, permettant d'apporter la perspective des jeunes dans la préparation de l'événement.

Sa participation active lors des deux rencontres statutaires d'avril et de novembre lui ont donné l'opportunité de rendre compte de la préparation et des conclusions de la 4e EYWC.

En octobre, il a fait partie de la délégation du CCJ lors de la 10e conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsable de la jeunesse. Ce moment fort a vu l'adoption de la déclaration finale "les jeunes pour la démocratie : les perspectives des jeunes en action", l'engagement à utiliser le cadre de référence du Conseil de l'Europe sur la perspective de la jeunesse, l'approbation des conclusions de la 4e EYWC et des progrès dans le processus menant à l'adoption de la Charte sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale. Un des points forts de cet événement a été la tenue d'un événement jeunesse qui a précédé la conférence ministérielle, permettant à 80 jeunes de toute l'Europe d'élaborer des propositions concrètes pour renforcer la démocratie.

### GROUPE DES ACTEURS DE LA JEUNESSE DE L'UNION EUROPÉENNE

MANDAT : JEUNES  
EUROPÉENS FRANCE

Le groupe des acteurs de la jeunesse de l'UE vise à associer les organisations européennes de jeunesse, les conseils nationaux de la jeunesse, les chercheurs dans le domaine de la jeunesse, ainsi que des représentants des États membres et des institutions de l'UE à la mise en œuvre de l'héritage de l'Année européenne de la jeunesse 2022 et de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse pour la période 2019-2027. Il entend également faciliter les échanges et les consultations des jeunes sur les initiatives stratégiques de l'UE à venir.

### CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

MANDAT : JEUNES  
EUROPÉENS FRANCE ET  
ERASMUS STUDENT  
NETWORK FRANCE

Le Conseil consultatif de la jeunesse est composé de jeunes issus des conseils nationaux de la jeunesse de tous les États membres de l'UE et du Forum européen de la jeunesse, dans le but de conseiller la Commission européenne sur les questions qui intéressent leurs pairs dans leur communauté et de servir de caisse de résonance aux idées développées par la Commission.

## EUROPE INTERNATIONALE

### CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

MANDAT : JEUNES  
EUROPÉENS FRANCE ET  
ERASMUS STUDENT  
NETWORK FRANCE

« Le 3 décembre 2025, le Conseil consultatif de la jeunesse auprès de la Présidente de la Commission européenne s'est réuni pour la première fois afin de présenter ses recommandations pour des réseaux sociaux plus sûrs.

Ce nouvel organe regroupe des délégué.es issu.es de chacun des conseils nationaux de jeunesse des Etats membres et a pour objectif d'émettre des recommandations directement auprès de la Présidente de la Commission sur des sujets spécifiques.

Emilie Gaychet, déléguée avec Enzo Garcia au titre du CNAJEP, a pu mettre en avant les positions défendues par l'organisation.

Après avoir remis un policy paper regroupant nos recommandations, et participé aux groupes d'experts sur les réseaux sociaux organisés par la Commission européenne, une prochaine réunion se tiendra mi juillet 2026, l'occasion de faire le bilan des avancées sur cette question. »

### LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN + (FSE+)

MANDAT : EN RENOUVELLEMENT

Le FSE+ est un fonds structurel de l'Union européenne. Sa vocation principale est de contribuer à améliorer les perspectives professionnelles de l'ensemble des citoyens européens, en particulier ceux en situation de précarité ou d'exclusion.

### COMITÉ NATIONAL ERASMUS + JEUNESSE

MANDAT : EN RENOUVELLEMENT

Le comité national Erasmus + Jeunesse a pour objectifs de débattre des orientations nationales dans le cadre du programme européen, mais aussi d'informer les acteurs intéressés par la mobilité et de valoriser les actions nationales et celles des partenaires.

## EUROPE INTERNATIONALE

### OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE (OFAJ)

Cet office a pour mission de développer les relations entre les jeunes français et allemands au sein d'une Europe élargie. L'Office est administré par un Conseil d'administration composé de 14 membres. Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des missions de l'Office.

Le Conseil d'orientation assiste le conseil d'administration et est composé de 24 membres. Il élabore des avis et recommandations concernant les orientations et les programmes de l'Office, qu'il transmet au Conseil d'administration

#### MANDAT :

Conseil  
d'administration :  
Titulaire Anacej /  
Suppléante Anacej

Conseil d'orientation :  
Titulaire PEC/  
suppléante CEMEA

#### Conseil d'administration

En tant que représentants jeunesse français pour le conseil d'administration pour l'OFAJ (office franco-allemand pour la jeunesse) au titre du Cnajep, notre année 2025 s'est soldée en décembre par une rencontre avec le DBJR (homonymes allemands du Cnajep) mais aussi par le conseil d'administration de l'OFAJ.

Au cœur de notre rencontres avec le DBJR, plusieurs sujets majeurs ont pu être abordés comme la montée de l'extrême droite ou encore les restrictions des libertés associatives qui se portent au niveau national. Ces temps de rencontres sont essentiels afin de construire nos positions et de partager nos actions. Mais aussi de construire des remparts ensemble contre des tendances limitatives plus en plus présents.

Également, s'est déroulé à Berlin le conseil d'administration ou de nombreux sujets comme la mise en place de la stratégie climat et protection de l'environnement ou encore le bilan de l'année en cours ont pu être débattus et votés. En tant que représentant.es pour le Cnajep, nous avons pu défendre l'idée de plus d'accompagnement des structures partenaires lors de la mise en place de certaines stratégies. L'objectif étant de rendre plus accessible pour les subventions données par l'OFAJ et ainsi de faire naître plus de projets franco-allemands en faveur de la jeunesse.

#### Conseil d'orientation

Le CNAJEP, qui assure la co-présidence du Conseil d'orientation de l'OFAJ, a marqué son engagement lors de la 20<sup>e</sup> session en juin 2025 en défendant les porteurs de projet, soulignant la fragilité de leur écosystème face à la complexité administrative et aux restrictions budgétaires. Il a aussi soutenu la stratégie climatique de l'OFAJ, insistant sur la nécessité de concilier transition écologique et accessibilité des échanges pour tous les jeunes.

En décembre 2025, en parallèle du conseil d'administration de l'OFAJ où le Cnajep est représenté, la rencontre à Berlin avec le DBJR – le Conseil allemand de la jeunesse, coordination regroupant 52 organisations membres et représentant 6 millions de jeunes en Allemagne –, le Cnajep a partagé des enjeux communs : la montée des discours remettant en cause les valeurs démocratiques, la pression sur les associations pour qu'elles adoptent une posture neutre, ou encore la réduction des espaces d'engagement citoyen.

## POLITIQUE JEUNESSE

### CONSEIL D'ORIENTATION DES POLITIQUES JEUNESSE (COJ)

Né de la fusion entre le Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse, le Conseil national de la jeunesse et le Conseil national des missions locales, le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, placé auprès du Premier ministre, contribue à la coordination et à l'évaluation des politiques publiques relatives à la jeunesse de 16 à 30 ans, à l'éducation populaire et au dialogue entre les acteurs concernés par ces politiques. A la demande du Premier ministre ou du ministre chargé de la jeunesse, le conseil examine toute question d'intérêt général en matière de politique de jeunesse, d'éducation populaire ou relative à l'insertion professionnelle des jeunes et peut être consulté sur les projets de loi et de textes réglementaires relatifs à ces sujets.

Collège jeunes : éléments non communiqués.

MANDAT :  
Collège des jeunes et de leurs organisations :  
Titulaires : FAGE/FLL/ JE Suppléant.es : AFOCAL/MRJC/LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Collège associations et mouvements de jeunesse et d'éducation populaire : Titulaires : JPA/FLL/CEMEA – Suppléant.es : COTRAVAUX/FSGT/ AROEVEN

### COMMISSION DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES PUBLICATIONS DESTINÉES À L'ENFANCE ET À L'ADOLESCENCE

Comité qui délibère sur les actions labellisées « projets innovants en faveur de la jeunesse ».

Éléments non communiqués

MANDAT : Titulaire CEMEA – Suppléant Ligue de l'Enseignement

### COMITÉ DE PILOTAGE DU PROGRAMME PIA JEUNESSE

MANDAT : UNHAJ

Ce Programme d'Investissement d'Avenir encourage le développement de politiques de jeunesse globales et intégrées à l'échelle d'un territoire et finance la mise en place d'actions innovantes, structurantes et ambitieuses pour répondre aux problèmes rencontrés par les jeunes d'un territoire donné. Les actions concernent tous les domaines : l'éducation, la culture, le sport, la santé, la citoyenneté, la mobilité, l'engagement, la formation ou encore l'accès à l'emploi. Tous les territoires sont concernés.

En 2025, il y a eu seulement l'audition de fin de projet du PIA " Les Jeunes S'en Mêlent" porté par l'association Bocaje dans les Deux-Sèvres.

## INSTANCES

### MOUVEMENT ASSOCIATIF

Plateforme associative, ancienne conférence permanente des coordinations associatives, qui a pour objet de réunir, promouvoir et défendre le monde associatif.

#### Conseil d'administration

Plateforme associative, ancienne conférence permanente des coordinations associatives, qui a pour objet de réunir, promouvoir et défendre le monde associatif.

#### Bureau

Le Cnajep assure au Mouvement associatif la fonction d'administrateur-délégué auprès de la présidence face aux idées de l'Extrême-droite. La doctrine élaborée sous son impulsion l'année précédente s'est particulièrement illustrée dans la coordination de 1001 territoires Pour la fraternité. Le Mouvement associatif a, en phase avec les orientations du Cnajep, poursuivi son engagement au service des libertés associatives et des financements pour les associations en pilotant "ça ne tient plus!".

MANDAT  
Conseil  
d'administration :  
Titulaire : Ligue de  
l'Enseignement -  
Suppléant : CEMEA  
Bureau : Ligue de  
l'Enseignement

### FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA)

Le fonds pour le développement de la vie associative remplace le conseil de développement de la vie associative. Il a pour objet d'attribuer des subventions à des projets initiés par des associations et relatifs aux formations des bénévoles élus et responsables d'activités.

MANDAT :  
MRJC

En 2025, 2 réunions du comité consultatif du FDVA se sont tenues. Le comité de juin 2025 a principalement eu pour objet de faire le point sur la période de fin d'instruction du FDVA pour l'année 2025 et de commencer à échanger sur les nouveaux partenariats 2025-2027. Le comité consultatif de novembre 2025 s'est tenu dans un contexte d'annonces de baisses significatives de financement de la vie associative, dans le cadre du PLF 2026. A cette occasion, le Cnajep et l'ensemble des participants ont pu rappeler l'importance du FDVA pouvant parfois être perçu comme un des derniers financements structurants de la vie associative. Le bilan de la précédente programmation met en exergue un très fort impact du FDVA et l'aspect positif des CPO. A cette occasion, le Cnajep a pu rappeler l'importance du FDVA pour les structures de Jeunesse et d'éducation populaire et qu'il convenait d'avoir une vigilance à un équilibre entre l'intervention en direction des bénévoles des associations sportives et l'ensemble des autres bénévoles dans la répartition des financements. Concernant les expérimentations de gestion du FDVA par un Conseil Régional, il a été rappelé l'importance des principes d'universalité des interventions au service de l'intérêt général. Enfin, si l'Etat a rappelé l'importance d'avoir des actions de formation équilibrées et qu'il était nécessaire de veiller au format (nombre de participants / nombre de jours, etc.), le Cnajep a pu rappeler l'importance aussi d'intégrer la diversité des configurations des territoires, et que dans certains cas, des problématiques territoriales peuvent nécessiter d'ajuster les actions avec des propositions de formation pour un petit nombre de bénévoles et que cela pouvait rester pertinent et contribuer aux dynamiques associatives locales.

## INSTANCES

### CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL (CESE)

Groupe des Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse  
La mission première du Conseil économique, social et environnemental (CESE) est de conseiller les pouvoirs publics en matière économique, sociale et environnementale. Il est obligatoirement saisi pour avis des plans ou des projets de loi de programmation à caractère économique, social et environnemental.

MANDAT :  
Cnajep/  
Evanne  
JEANNE-ROSE

### LE FONDS DE COOPÉRATION DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (FONJEP).

Le Fonjep est un organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations créé en 1964. Véritable pôle de ressources, il a pour mission de renforcer le développement des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire.

Le Cnajep est membre de l'AG et siège au CA en tant qu'observateur.

Depuis l'été 2025 le FONJEP fait l'objet d'un contrôle de la Cour des Comptes dont les conclusions définitives sont attendues ce printemps.

Le FONJEP a décidé lors de son AG 2025 de modifier son dispositif de cotisation en le modulant selon le montant du budget des adhérents. Cette modification s'appuie notamment sur la distinction entre adhérents et affiliés qui bénéficient de l'adhésion d'une tête de réseau.

A partir de fin 2025 ont commencé à se tenir les assemblées électorales pour le renouvellement des comités régionaux du FONJEP.

Enfin la démarche JEPEVAL se poursuit avec une conclusion attendue pour l'AG 2026. Cette démarche vise à tester des processus d'évaluation coconstruits entre associations locales, équipes de chercheurs et pouvoirs publics. L'objectif est de créer des modes d'évaluation collaboratives pour dépasser les simples résultats quantitatifs. Pour mémoire l'un des terrains d'expérimentation est « national » et regroupe 7 têtes de réseau JEP.

1. ACE - Action Catholique des Enfants
2. AFA – Association Française d’Astronomie
3. AFEV - Association de la Fondation Etudiante pour la Ville
4. AFOCAL - Association pour la Formation des Cadres de l’Animation et des Loisirs
5. AFS - Vivre Sans Frontières
6. ALF – Association des Ludothèques Françaises
7. ANACEJ - Association Nationale des Conseils d’Enfants et de Jeunes
8. ANIMA’FAC
9. ARC EN CIEL THEATRE
10. ATD Quart Monde
11. ATTAC – Association pour la Taxation des Transactions pour l’Aide aux Citoyens
12. BILD - Bureau International de Liaison et de Documentation
13. CCSC – Volontariats
14. CEMEA - Centres d’Entraînement aux Méthodes d’Education Active
15. CFAG – Centre de Formation d’Animateurs et de Gestionnaires
16. CINEMA - Coordination Images Nouvelles, Education et Mémoire Audiovisuelle
17. CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales laïques
18. CNFR - Confédération Nationale des Foyers Ruraux
19. CNLAPS - Comité National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée
20. COEXISTER
21. CONCORDIA
22. COTRAVAUX
23. CPCV
24. Culture et Liberté
25. DAVID ET JONATHAN
26. EEDF - Eclaireuses et Eclaireurs de France
27. EEUDF - Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France
28. ESN France
29. FORESCO - Mouvement français des Réseaux d’Échanges Réciproques de Savoirs
30. FAGE – Fédération des Associations Générales Etudiantes
31. Familles Rurales
32. FCPE - Fédération des Conseils de Parents d’Elèves
33. FCSF - Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France
34. Fédération des AROEVEN
35. FFPU - Fédération Française des Clubs pour l’UNESCO
36. FG.PEP - Fédération Générale des Pupilles de l’Enseignement Public
37. FLL - Fédération Léo Lagrange
38. FNCMR - Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux
39. FNEPE - Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs
40. FRENE – Le réseau français d’éducation à la nature et à l’environnement
41. FRANCAS - Fédération Nationale des Francas
42. FSCF - Fédération Sportive et Culturelle de France
43. FSJT - Fédération Sportive et Gymnique du Travail
44. ICEM – Pédagogie FREINET
45. IFAC - Institut de Formation, d’Animation et de Conseil
46. IFOREP - Institut de Formation, de Recherche et de Promotion
47. Jeunes Européens – France (Les)
48. JOC - Jeunesse Ouvrière Chrétienne
49. JPA - Jeunesse au Plein Air
50. La Ligue de l’Enseignement
51. MJC de France
52. Mouvement de La Paix
53. MMPF - Mouvement Français pour le Planning Familial
54. MRJC - Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne
55. OCCE – Office Central de la Coopération à l’Ecole
56. PEC - Peuple et Culture
57. Planete Sciences
58. Réseau CIVAM
59. RNJA - Réseau National des Juniors Associations
60. SGDF - Scouts et Guides de France
61. SMF – Scouts Musulmans de France
62. SJ - Solidarités Jeunesses
63. SPF - Secours Populaire Français
64. UCPA - Union nationale des Centres Sportifs de Plein Air
65. UFAL – Union des Familles Laïques
66. UFCV - Union Française des Centres de Vacances et de loisirs
67. UNEF - Union nationale des Etudiants de France
68. UNHAJ - Union Nationale pour l’Habitat des Jeunes
69. Union REMPART
70. Vacances et Familles
71. YMCA